

QUESTION :

Comment, moi, paroissien de St-Christophe de la forêt ou de Pierre et Paul apôtres, je participe à la vie matérielle de ma paroisse ?

En 2018, qu'est-ce que j'ai perçu de cette participation ?

En 2019, qu'est-ce que j'envisage comme participation ?

SYNTHESE :

En 2018,

Nous participons au denier de l'église et aux quêtes.

Nous offrons également notre participation financière lors de divers services et activités .

Nous préparons et animons les messes, nous fleurissons aussi les églises.

Nous nous engageons pour animer les groupes, les mouvements, les services.

En 2019

Il est important tout au long de cette année de continuer notre engagement physique et financier. Mais il serait bon que nous soyons rejoints par de nouvelles personnes.

Il nous faut créer une nouvelle dynamique afin que chacun puisse y trouver sa place dans notre nouvelle communauté, en mettant en place des idées nouvelles.

Nous étudierons toutes vos questions, vos remarques et propositions, que vous nous avez faites et que vous nous ferez.